

Sous le Haut Patronage
de **Monsieur Julien NKOGHE BEKALE**,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

L'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS)
Avec l'appui technique de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Organise du 11 au 12 Avril 2019

« LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE VISION ZERO
ZONE AFRIQUE CENTRALE » avec pour Thème :

« La Prévention des Risques Professionnels : vers un changement de paradigme pour
Zéro Risque, Zéro Accident, Zéro Mort »

Libreville, Hôtel Boulevard

Le 4 septembre 2017, l'AISS a lancé la première Campagne mondiale de la Prévention Vision Zéro à Singapour. La 1^{ère} Campagne Africaine de « Vision Zéro » a été lancée en Afrique de l'Ouest les 26 et 27 avril 2018, à Abidjan, en faveur des organismes de prévoyance sociale, des entreprises et administrations. Libreville a été retenu pour le lancement au niveau de la zone Afrique Centrale.

A l'origine, le concept « Zéro accident » a tout d'abord été utilisé dans le domaine de l'industrie chimique à partir des années 1990. Il a vu son essor s'étendre dans d'autres régions du monde, notamment en Europe. La Suède a été l'un des premiers pays à se distinguer dans la mise en œuvre des politiques de sécurité routière en utilisant cette fois la notion de « Vision Zéro ». C'est en 2014 que l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) s'engage à utiliser le même concept.

Dans son approche, l'AISS conçoit « Vision Zéro » comme une stratégie de prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (AT/MP), avec l'idée que « tous les accidents peuvent être évités » et qu'un monde sans accidents graves ni mortels est possible ».

Pour faciliter la mise en œuvre et garantir la promotion de cette nouvelle approche, l'AISS propose sept (07) règles d'or et des critères concrets, ainsi que des supports de formation aux organismes de prévoyance sociale, aux entreprises et administrations.

L'objectif majeur de « Vision Zéro » est d'encourager les entreprises à tout mettre en œuvre pour diminuer, voir enrayer le nombre d'AT/MP en investissant dans des ressources humaines afin de les motiver et leur garantir la préservation de leurs états physiques et mentales.

La philosophie de « Vision Zéro » s'articule autour du triptyque **zéro risque, zéro accident, zéro mort**. Sur le plan stratégique, l'AISS propose entre autre :

- L'organisation des campagnes ;
- La promotion des sept (07) règles d'or de « Vision Zéro » ;
- La formation sur les lignes directrices de l'AISS, notamment en matière de prévention des risques professionnels.



Outre les sept (07) règles d'or, la démarche de l'AISS s'appuie également sur les 41 lignes directrices en matière de prévention des risques professionnels, auxquelles s'ajoutent les 29 lignes directrices sur la promotion de la santé sur les lieux de travail. Tous ces dispositifs participent au renforcement des règles de prévention en milieu professionnel.

La Campagne « Vision Zéro » constitue un cadre d'échange pour le partage d'expériences en matière de prévention des risques professionnels. Au terme de cette campagne de vulgarisation et d'échanges, il est souhaitable que les différents participants s'approprient le concept et s'engagent à la mise en œuvre des résolutions issues de ce partage d'expériences.

